

Image not found or type unknown



Charges sociales au Portugal

Par **chimi**, le **22/05/2013** à **11:31**

Bonjour, je travaille maintenant, depuis quelques semaines au Portugal pour le compte d'une entreprise française. Ma paye est gérée par un cabinet spécialisé en NRFC payroll (paye de société non résidente), mais j'ignore cependant quels sont les tenants et les aboutissants de ce mode de gestion de la paye, en particulier concernant le paiement des charges sociales.

Par **falip**, le **03/06/2013** à **09:06**

Il est probable que les charges sociales soient payées au Portugal, quel est le cabinet qui gère votre paye en NRFC payroll, le mieux étant de leur poser la question.